

Le Bureau d'ingénieurs a estimé qu'une capacité de retenue de 18 à 21 millions d'acres-pied, y compris les ouvrages déjà installés dont la capacité atteint à peu près 8 millions d'acres-pied, serait nécessaire pour contenir une crue semblable à celle qui s'est produite en 1894 et au cours de laquelle le débit du fleuve a atteint 800,000 pieds cubes à la seconde à The Dalles; par la même mesure, on éviterait les dégâts importants en aval de The Dalles.

#### Navigation

A présent, en territoire américain, seuls le cours principal du Columbia et le bas de la rivière Snake sont navigables aux bâtiments de quelque importance.

En territoire canadien, la navigation est d'importance locale sur les lacs Arrow, Kootenay, Slokan et Okanagane. Ces eaux servent surtout au flottage des trains de bois, au transport par bateaux de minerais sur les lacs Arrow, Kootenay et Slokan et au transport de fruits par chalands sur le lac Okanagane. En outre, les services de passage font partie intégrante du réseau routier.

#### MISE EN VALEUR INTÉGRALE

Les ressources hydrauliques du bassin du Columbia peuvent être aménagées à des fins multiples. Ces ressources ne pourraient être utilisées au maximum que grâce à la mise en oeuvre d'un plan d'aménagement qui tiendrait compte de toutes les ressources du bassin sans exception. Un plan conçu de cette façon permettrait de concilier autant que faire se peut les diverses manières d'utiliser les ressources hydrauliques du bassin du Columbia. La clef de voûte de tout l'aménagement serait évidemment de retenir le plus d'eau possible dans les réservoirs d'amont. On arriverait ainsi à régulariser le débit presque complètement, ce qui permettrait d'accroître la production d'énergie, d'éviter les inondations et d'assurer l'approvisionnement en eau de presque toutes les autres installations hydrauliques. Les plans annexés au rapport tiennent surtout compte des facteurs naturels et économiques apparentés à l'aménagement des ressources d'énergie hydro-électrique.

#### PLANS D'AMÉNAGEMENT

A l'origine, le présent rapport avait pour objet de présenter le plan d'aménagement le plus avantageux pour les deux pays intéressés, ainsi que deux variantes de ce plan, en vue d'utiliser à fond les ressources hydrauliques du bassin du Columbia. Toutefois, les études effectuées jusqu'ici ont révélé que les trois plans donneraient le même résultat final en ce qui concerne l'utilisation des ressources hydrauliques du bassin, surtout en matière de production d'énergie hydro-électrique. Les divers plans qui ont été étudiés et expliqués dans le